

# A L'AC. G. T.

## Un Conseil Economique du Travail est constitué

Le congrès national de la C. G. T. de septembre dernier a adopté l'idée de la constitution d'un conseil économique du travail.

A ce sujet, M. Laurent, un des secrétaires de la C. G. T., a fait les déclarations suivantes :

C'est cet organisme, aujourd'hui au point, qui sera chargé de servir l'intérêt général et de servir l'intérêt de la nation, et cela seul suffit à nous rendre confiants dans l'entreprise que nous tentons.

On a dit avec juste raison que la crise terrible dont nous souffrons, au même titre que les autres peuples, ne prendra fin que par la production intensive. C'est là une vérité évidente. Mais la production intensive est possible qu'à la condition de créer une organisation économique et à condition aussi, et surtout, que ceux qui produisent aient la certitude que le fruit de leur travail n'ira pas servir d'intérêts de quelques-uns au détriment des intérêts de tous.

Le travail a conscience, aujourd'hui, d'avoir des droits ; il veut en jouir sans restrictions.

Après les cinq années d'épreuves que nous venons de traverser, ce pays est prêt pour les transformations les plus hardies, mais il le veut dans l'ordre, certes, mais il le veut dans la liberté et le respect. Les questions politiques, malgré l'agitation factice de cette période électorale, le passionnent de moins en moins, parce qu'il a fait la preuve qu'un régime peut être laïque au lieu d'être soumis à l'influence religieuse, républicain au lieu d'être monarchique, et que ce régime, en un mot, peut offrir la plus belle enseigne démocratique qui soit : qu'il n'y a pas de liberté ni de justice là où le Travail n'est pas libéré de ses servitudes, là où il n'a pas conquis ses droits légitimes.

C'est donc à la fois une obligation sociale et une nécessité économique que de permettre aux organisations ouvrières d'accéder à sa part de gestion qui leur revient dans la société.

Le Conseil économique du travail fonctionnera par le moyen de neuf sections d'études portant sur les questions sociales et professionnelles, sous le double contrôle d'un comité de répartition du travail, remplissant la fonction qu'indique son nom, et d'un comité directeur chargé de donner aux sections les directives générales.

Les premières questions mises à l'étude seront celles du chômage, de la production de houille blanche, de l'organisation bancaire et de la production agricole.

Quand ces questions seront mises au point, il en appellera à l'opinion publique pour en juger et l'action des syndicats pour passer aux réalisations. Ce sera le moyen de nous offrir, dès maintenant, d'obtenir les transformations économiques qui s'imposent dans l'état actuel des choses. C'est ainsi seulement que nous retrouverons l'équilibre perdu, que nous rentrerons véritablement dans l'ordre.

Les peuples éprouvés par la guerre ne renouent pas le travail. C'est la lutte nouvelle pour laquelle, tout, nous devons nous employer à nous même titre, que nous devons bénéficier au même titre, que nous devons bénéficier au même titre, que nous devons bénéficier au même titre.

C'est pour la mener à bien que le conseil économique du Travail ouvrira demain.

# Le Sacrifice de la France pour le Salut du Monde

1.293.516 tués ou disparus  
150 milliards de dépenses

Paris, 3 novembre. — Dans un rapport supplémentaire, fait au nom de la commission du budget, sur l'attribution du pécule aux familles des militaires tués ou disparus, M. Louis Marin vient de prononcer certains accents de la France et de ses alliés, sacrifiés pour l'importance de nos jours au premier rang des préoccupations publiques.

C'est ainsi que les pertes des armées alliées, en vies humaines, tués ou disparus, à la date du 11 novembre 1918, sont évaluées comme suit :

Belgique, 44.000 ; Etats-Unis, 114 mille ; Grande-Bretagne, 369.000 ; Grèce, 12.000 ; Italie, 494.000 ; Roumanie, 400.000 ; Serbie, 369 mille.

Celles de l'armée française sont de 1.293.516 tués ou disparus, dont un million d'hommes environ de 20 à 40 ans, soit un homme sur 27 habitants, dont un homme sur 32 habitants en Serbie, un homme sur 57 habitants dans le Royaume-Uni, autrement dit : Angleterre, Ecosse, Irlande, un homme sur 78 habitants en Italie, un homme sur mille habitants en Belgique.

Le nombre total des blessés s'élève à 21.800.000 dont la moitié l'ont été deux fois, plus de 100.000 sont retournés au feu après trois blessures et plus.

Quant à nos dépenses de guerre proprement dites, dépenses supplémentaires imputables uniquement à l'état de guerre, M. Louis Marin, après un calcul exact, que possible, en indique l'ordre de grandeur et le détail pour la France à 150 milliards, abstraction faite des dépenses consenties pour les armées alliées, première série voisine de 4 milliards et demi de dépenses du ministère des Régions Libérées.

Ces dépenses énormes, et surtout nos pertes humaines avec leurs conséquences : diminution de la natalité, mortalité dans les années à venir chez les malades et blessés, ébranlement de la grandeur du sacrifice consenti par la France pour le salut du monde.

# LILLE

Co. y est L...  
Nous sommes encore une fois dans la lac...  
Si cela continue, la bonne ville de Lille sera...  
La municipalité avait bien obtenu un ordre...  
de priorité pour un wagon destiné à transporter...  
nos nouvelles lanternes, du Département du...  
cher, ou elles sont fabriquées, jusque la capi...  
tales des lampadaires.

Où, mais voilà... l'Administration s'est m...  
de la chose, et le fameux wagon, à son...  
seau du Nord, lui dirigé vers un entrepôt situé...  
à Ivry, ou tout simplement en attendant que...  
Ceci fait jeter les hauts cris, et notre adre...  
sant aux travaux qui, sur l'air des lampadaires, réclame...  
ses lanternes.

Calmez-vous, Monsieur, lui répondit-on...  
vous les recevrez, vos lanternes... Nous avons d...  
l'intention de vous les faire parvenir par voie d...  
eau...  
Saint-Glinglin, priez pour nous FEDIBUS.

# Les Pensions militaires

## Les Droits des Veuves de guerre en cas de remariage

La loi du 31 Mars 1919 sur les Pensions militaires a établi, en faveur des veuves de militaires qui contractent un nouveau mariage, un régime spécial.

Ces veuves peuvent ou bien conserver leur pension, sous les réserves de dépendance, ou bien renoncer à leur pension, contre le versement d'un capital.

1. CAS. — La veuve ne renonce pas à sa pension. Deux hypothèses sont à envisager :

A. — Elle n'a pas d'enfant mineur issu de son mariage avec le défunt. Dans cette alternative, elle conserve la jouissance intégrale de sa pension, dans les mêmes conditions que si elle n'était pas remariée.

B. — Elle a des enfants mineurs issus de son mariage avec le défunt. Le législateur a cru devoir réserver des garanties en faveur des enfants. Ces garanties sont de deux ordres :

1. La jouissance de la moitié de la pension est déléguée de droit aux enfants, jusqu'à la majorité du dernier d'entre eux. Quand le plus jeune d'entre eux atteint sa majorité, la veuve reprend la jouissance de l'intégralité de sa pension.

2. La jouissance des majorations appartenant également, en totalité, aux enfants.

2. CAS. — La veuve renonce à sa pension.

A. — Elle peut prétendre à un capital égal à trois années de sa pension, soit, pour une veuve de simple soldat, à 2.400 fr. La pension se trouve donc éteinte du fait de la renonciation de la veuve.

B. — Mais la situation change dans l'hypothèse où il existe des enfants mineurs du défunt. Le législateur n'a pas voulu, en effet, que les enfants puissent être lésés par l'option de leur mère. C'est pourquoi, dans ce cas, la pension se trouve éteinte du fait de la renonciation de la veuve.

C. — Mais la situation change dans l'hypothèse où il existe des enfants mineurs du défunt. Le législateur n'a pas voulu, en effet, que les enfants puissent être lésés par l'option de leur mère. C'est pourquoi, dans ce cas, la pension se trouve éteinte du fait de la renonciation de la veuve.

# SORTEZ DE LA BALTIQUE !

## UN APPEL DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

Berlin, 3 novembre. — Dans un appel signé par M. Bauer et les ministres, le gouvernement appelle que les soldats se trouvant dans la Baltique après le 11 novembre, sont considérés comme déserter. L'appel dit : Des procédés coupables furent employés pour empêcher les troupes de la Baltique de rentrer chez elles et pour exciter leur ambition.

L'appel s'élève contre les mensonges et les assertions représentant le gouvernement allemand de la Baltique et ajoute que le régime de la Baltique peut se résumer ainsi : « Sortez de la Baltique ! »

L'appel, après avoir montré que toute façon d'agir pour les soldats se trouvant dans la Baltique, pour les pousser à la guerre, est une politique d'aventures, pour servir une source de graves difficultés pour l'Allemagne, conclut en disant que le gouvernement allemand veut encore une fois faire réfléchir ceux qui se trouvent dans les pays baltes, qui ne pensent pas aux conséquences que leurs agissements auront pour la Patrie et que, bientôt d'ici à six mois, ils seront broyés par le colbre des peuples exaspérés, et cela dans un moment le plus prochain qu'ils ne le pensent.

# LOCK-OUT EN ESPAGNE

## PREMIERE JOURNEE : ORDRE PARFAIT

Barcelone, 3 novembre. — Aujourd'hui a eu lieu la première journée du lock-out.

Le calme du centre de la ville est presque normal, les banques et les services publics fonctionnent, les magasins ont l'air de vendre des articles indispensables restés ouverts, la circulation des tramways et des véhicules est normale. Le lock-out se fait dans la banlieue, il est complet pour les bâtiments et la métallurgie, il est presque complet pour les autres grandes industries. Partout l'ordre est parfait.

# La Grève des « Jacquêtes »

## DANS LES GRANDS MAGASINS PARISIENS

Paris, 3 novembre. — Le personnel des Grands Magasins du Bon Marché en grève, dans ce matin de réunions dans les trois grandes salles de la Bourse du Travail, à l'issue desquelles la commission du mouvement a été décidée par acclamation. De leur côté, les employés des Galeries Lafayette tiendront une assemblée ce soir à la Maison des Syndicats, pour prendre une décision relative à un vote de principes de grèves qu'ils ont accepté samedi dernier.

# Paris ne fut pas hier la Ville-Lumière

Paris, 3 novembre. — Par suite de l'insuffisance du courant électrique, la lumière a fait presque totalement défaut à Paris, ce soir, dans plusieurs quartiers de la rive droite et de la rive gauche, plongés ainsi par intermittence, les rues et les boulevards dans l'obscurité.

Le défaut de courant sur la ligne métropolitaine a jeté une grande perturbation dans les transports de voyageurs.

Le train roula si lentement que l'accumulation du public sur les quais d'embarquement s'est bientôt fait sentir, au point d'exiger l'organisation d'un service d'ordre.

# HAZEBROUCK DÉCORE

## DE LA CROIX DE GUERRE

Le croix de guerre a été accordée à la ville d'Hazebrouck, par M. le président du Conseil, à Paris, avec la citation ci-après :

« Soumise pendant quatre ans au bombardement par avions et pièces de longue portée, a résisté jusqu'à la fin avec une froide énergie, à deux reprises, sous la menace de la pression de l'ennemi, a gardé son calme, accueillant toujours les blessés, leur prodiguant ses soins. »

Télégramme de M. le général Mordacq :

« M. le député-maire d'Hazebrouck : Le Conseil municipal d'Hazebrouck a remercié le Président du Conseil dans le télégramme suivant :

« Président du Conseil, Paris.

« Le Conseil municipal, réuni exceptionnellement le 10 novembre 1919, à 5 heures du soir, pour recevoir notification de croix de guerre, a exprimé ses vifs remerciements à M. le Président du Conseil pour l'honneur fait à la ville. Intéressé par la population tout entière et spécialement des familles éprouvées par les souffrances de la guerre, l'honneur fait aux vivants à la mémoire des morts à l'occasion du 2 novembre. »

# LE BIEN D'AUTRUI

## VOU A L'ESBROUFFE

Alors qu'elle se trouvait à la Gare, dans la salle des Pas-Perdus, vers 2 heures de l'après-midi, Mme Bouquet, 47 ans, ménagère, domiciliée rue de Ban-de-Wedde, fut bousculée par un groupe d'individus.

Comme par hasard, peu de temps après cette bousculade, elle s'aperçut de la disparition de son portefeuille contenant 105 francs et divers papiers, qui se trouvait dans la poche de son tablier.

La police a été avisée de ce larcin.

PICK-POCKET EN HERBE

Stationnant devant l'une des nombreuses banques installées rue de Béhème, Mme Debotte, 42 ans, ménagère, 162, boulevard Montebello, se disposait à faire quelques achats, lorsqu'elle constata la disparition de son portefeuille, de la poche de son manteau. Mme Debotte, qui éprouve de ce fait un préjudice de 75 francs plus la valeur de son portefeuille, a porté plainte au commissariat du 1er arrondissement.

Elle a pu fournir le signalement de l'individu qui lui a soustrait son portefeuille. Elle se serait un jeune homme âgé de 14 ou 15 ans, qui se tenait à côté de la ménagère au moment où celle-ci constata qu'on venait de la voler.

# BOURSE DE PARIS

## DU 3 NOVEMBRE 1919

VALEURS	Cours du jour	VALEURS	Cours du jour
5 % Perpétuel...	60 15	Société Générale...	672
4 % 1917...	51 50	Est obl. 4 %...	705
4 % 1918 libéré...	71 15	— — — — —	331 75
4 % 1919 libéré...	71 15	Lyon actions...	740
Indo-Chine 1909...	330	— oblig. 4 %...	430
Algérie 3 % 1902...	370	— fusion anc...	310
Ville de Paris 1871...	370 50	— — — — —	314
— — — — —	370	Midi obl. 5 % anc...	342 50
— — — — —	370	— — — — —	435 25
— — — — —	370	Nord obl. 5 %...	327 75
— — — — —	370	— — — — —	393
Foncières 1879...	465	Métropolitain...	489
— 1885...	325	Rons de Panama...	189
— 1895...	330	— — — — —	670
— 1909...	203 50	Thoms-Houston...	683
Communales 1879...	445	Fives-Lille...	1785
— 1892...	325 50	Japon 1905...	114
— 1899...	325	— — — — —	58 50
— 1913...	201	— — — — —	47

# CHANGES A L'ETRANGER

London, 30,955 ; hors cote, 37,00. — Belgique, 104,75.  
Paris, 100. — Espagne, 171,50.  
Hollande, 336,50. — Italie, 85,50. — Portugal, 201,50.  
Roumanie, 37,50. — New-York, 85,25. — Norvège, 201,50.  
Suède, 910. — Suisse, 158,50. — Berlin, 28. — Mexico, 23. — Vietnam, 2.

# BOURSE DE LILLE

## DU 3 NOVEMBRE 1919

### CHARBONNAGES

Albi (action 100 t. p.)	Cours	Cours du jour
Albi (action 100 t. p.)	765	770
Albi (le 1/20 de dernier)	2750	2770
Anzin (le 1/100 de dernier)	7000	7050
Béthune (le 1/100 de dernier) (part.)	6480	6540
Béthune (cinquantième) (part.)	129	129 75
Bray (action)	2226	2235
Carvin (action 100 t. p.)	235 50	238 75
Clairon (action 100 t. p.)	478	477
Courrières (action 100 t. p.)	2100	2120
Dreux (action 100 t. p.)	710	710
Douchy (action 200 t. p.)	502	505
Drocourt (action 100 t. p.)	9350	9110
Drocourt (dixième)	249	250
Drocourt (2e série (n° 1801 à 2500))	9350	9610
Drocourt (dixième)	940	962
Escarpelle (action 100 t. p.)	60	60
Feray (action 125 t. p.)	777	770
Flines-Raches (action 100 t. p.)	82	82
Gouy-Servins (action 100 t. p.)	1190	1185
Lez (action)	121	121 25
Lévigny (dixième)	2925	2950
Ligneville (action 100 t. p.)	640	630 75
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	805	800
Marais 30 % (part. d'ingénieur)	4875	4875
— 70 % (Société Ralbinaux)	7030	7030
— 70 % (Société Ralbinaux)	307	305
Meurchin (action 100 t. p.)	1320	1320
Nord d'Alsace (action 200 t. p.)	66	66
Ons-en-Cherry (action 100 t. p.)	2300	2285
Thivencelle (Soc. an.) act. 800 p.	2300	2285
Vendin-lez-Béthune (act. de jouis.)	205	206
Vicoigne et Neux (action)	2670	2661
— (dixième)	267 50	269

### VALEURS PETROLIFERES

Borden (action 500 t. p.)	Cours	Cours du jour
Borden (action 500 t. p.)	451	480
Dabrowa (part. de fondateur)	315	315
Dabrowa (action 500 t. p.)	1970	1960
Gradownia (action 500 t. p.)	1970	2050
Karpates (action 100-100 remb.)	1255	1257
Polska (action 500 t. p.)	508	505
Les-Lille (action 500 t. p.)	421	420
Potok (action 500 t. p.)	735	725
Wankowa (action 500 t. p.)	938	915
— (part. de fondateur)	385	390

### BANQUES & VALEURS DIVERSES

Crédit du Nord (action 500-125 p.)	Cours	Cours du jour
Crédit du Nord (action 500-125 p.)	1100	1100
Acieries de France (action 500 t. p.)	810	840
Chantiers de France (action 500 t. p.)	2090	2100
Donain et Anzin (action 500 t. p.)	940	940
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	1736	1736
Senelle-Maubeuge (act. 500 t. p.)	1270	1270
Lille-Bonnières (act. ord. 800 t. p.)	165	165
Martignat-Béthune (act. 100 t. p.)	780	780
Etablisse. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	230	230
La Lucette (action 100 t. p.)	230	230

# Guerre à la Tuberculose

## PARIS DONNE L'EXEMPLE

Paris, 3 novembre. — Le président de la République, accompagné du général Péloulet et de son officier d'ordonnance, s'est rendu ce matin à dix heures, à Lille-Brevel, pour l'organisation d'un pavillon de tuberculose édifié par les soins de la ville de Paris. Le président de la République a été reçu par M. Evain, président du Conseil municipal ; M. Autrand, préfet de la Seine ; M. Mesureur, directeur général de l'administration de l'Assistance publique ; M. Paul Strauss, président du conseil de surveillance et de nombreux conseillers municipaux et généraux et par le personnel administratif de l'Assistance publique.

Après avoir visité les locaux, le président de la République s'est rendu dans une salle où des discours ont été prononcés par M. Autrand, préfet de la Seine, et M. Paul Strauss, préfet de la Seine, et M. Paul Strauss, président du conseil de surveillance et de nombreux conseillers municipaux et généraux et par le personnel administratif de l'Assistance publique.

# Un faux pas d'enfant cause une catastrophe

## SOIXANTE-DIX TUÉS ET BLESSES

Copenhague, 3 novembre. — Hier après-midi, un train express venant de Korsør, à tampionné un autre train près de Vigorslev, à quatre kilomètres de Copenhague. Cinq ou six wagons ont dévalé du remblai de la voie et ont écrasés le nombre des tués et des blessés n'est pas encore établi, mais on évalue à environ soixante-dix.

Le premier train avait stoppé et reculé pour permettre de ramasser un jeune enfant qui était tombé sur la voie ; le train qui suivait tamponna par la faute de l'employé chargé de la manœuvre des signaux.

# La Grève des « Jacquêtes »

## DANS LES GRANDS MAGASINS PARISIENS

Paris, 3 novembre. — Le personnel des Grands Magasins du Bon Marché en grève, dans ce matin de réunions dans les trois grandes salles de la Bourse du Travail, à l'issue desquelles la commission du mouvement a été décidée par acclamation. De leur côté, les employés des Galeries Lafayette tiendront une assemblée ce soir à la Maison des Syndicats, pour prendre une décision relative à un vote de principes de grèves qu'ils ont accepté samedi dernier.

# La Grève des « Jacquêtes »

## DANS LES GRANDS MAGASINS PARISIENS

Paris, 3 novembre. — Le personnel des Grands Magasins du Bon Marché en grève, dans ce matin de réunions dans les trois grandes salles de la Bourse du Travail, à l'issue desquelles la commission du mouvement a été décidée par acclamation. De leur côté, les employés des Galeries Lafayette tiendront une assemblée ce soir à la Maison des Syndicats, pour prendre une décision relative à un vote de principes de grèves qu'ils ont accepté samedi dernier.

# BOURSE DE PARIS

## DU 3 NOVEMBRE 1919

VALEURS	Cours du jour	VALEURS	Cours du jour
5 % Perpétuel...	60 15	Société Générale...	672
4 % 1917...	51 50	Est obl. 4 %...	705
4 % 1918 libéré...	71 15	— — — — —	331 75
4 % 1919 libéré...	71 15	Lyon actions...	740
Indo-Chine 1909...	330	— oblig. 4 %...	430
Algérie 3 % 1902...	370	— fusion anc...	310
Ville de Paris 1871...	370 50	— — — — —	314
— — — — —	370	Midi obl. 5 % anc...	342 50
— — — — —	370	— — — — —	435 25
— — — — —	370	Nord obl. 5 %...	327 75
— — — — —	370	— — — — —	393
Foncières 1879...	465	Métropolitain...	489
— 1885...	325	Rons de Panama...	189
— 1895...	330	— — — — —	670
— 1909...	203 50	Thoms-Houston...	683
Communales 1879...	445	Fives-Lille...	1785
— 1892...	325 50	Japon 1905...	114
— 1899...	325	— — — — —	58 50
— 1913...	201	— — — — —	47

# CHANGES A L'ETRANGER

London, 30,955 ; hors cote, 37,00. — Belgique, 104,75.  
Paris, 100. — Espagne, 171,50.  
Hollande, 336,50. — Italie, 85,50. — Portugal, 201,50.  
Roumanie, 37,50. — New-York, 85,25. — Norvège, 201,50.  
Suède, 910. — Suisse, 158,50. — Berlin, 28. — Mexico, 23. — Vietnam, 2.

# BOURSE DE LILLE

## DU 3 NOVEMBRE 1919

### CHARBONNAGES

Albi (action 100 t. p.)	Cours	Cours du jour
Albi (action 100 t. p.)	765	770
Albi (le 1/20 de dernier)	2750	2770
Anzin (le 1/100 de dernier)	7000	7050
Béthune (le 1/100 de dernier) (part.)	6480	6540
Béthune (cinquantième) (part.)	129	129 75
Bray (action)	2226	2235
Carvin (action 100 t. p.)	235 50	238 75
Clairon (action 100 t. p.)	478	477
Courrières (action 100 t. p.)	2100	2120
Dreux (action 100 t. p.)	710	710
Douchy (action 200 t. p.)	502	505
Drocourt (action 100 t. p.)	9350	9110
Drocourt (dixième)	249	250
Drocourt (2e série (n° 1801 à 2500))	9350	9610
Drocourt (dixième)	940	962
Escarpelle (action 100 t. p.)	60	60
Feray (action 125 t. p.)	777	770
Flines-Raches (action 100 t. p.)	82	82
Gouy-Servins (action 100 t. p.)	1190	1185
Lez (action)		